



Le portail restera clos

GRANDSON La fermeture du passage à niveau « En Chamard » a suscité la grogne de la population et de Pro Velo. Interpellée sur le sujet, la Municipalité explique, une fois de plus, qu'elle ne peut pas faire grand-chose.

TEXTES : C. MD

PHOTO : RAPOSO-A

La souveraineté territoriale est une beauté de notre système, mais parfois elle freine aussi les élans. C'est ce qui semble se passer concernant le dossier du passage à niveau « En Chamard ». Fermé en mai dernier par la société de transport Travys pour des raisons de sécurité, il permettait aux habitants du coin de relier rapidement Les Tuileries à Chamard. Alors forcément, cette mesure a provoqué un tollé (manifestation, remise d'une pétition forte de 639 signatures et discussion avec les autorités).

Interpellée à ce sujet, la Municipalité de Grandson a répondu, mercredi, que « les investissements visant à la sécurisation du passage à niveau *En Chamard* seraient disproportionnés en regard des projets de mobilité douce en cours de réalisation ou de planification dans le secteur (*lire encadré bleu*) et compte tenu du préavis négatif de l'Office fédéral des transports ». Elle

rappelle aussi que la présidente du Conseil d'Etat vaudois Nuria Gorrite « a remis l'analyse de la situation en mains des communes territoriales concernées comme objet de leur compétence ».

En l'occurrence, ce n'est pas Grandson qui peut agir puisque le terrain est rattaché à Montagny-près-Yverdon. « Il y a des continuations de débats, mais elles sont tout à fait vaines, note le syndic Frédéric Rohner. L'OFT a clairement dit qu'il n'y avait pas d'ouverture possible à cet endroit, car il y en a déjà une à La Brinaz et une autre au Bey. D'ailleurs, cet endroit aurait déjà dû être bouclé depuis des années. Donc il n'y a pas à tortiller. »

Du côté de la Cité d'Othon, le syndic Antonio Vialatte explique les choses avec pragmatisme. « Ce n'est pas que la Municipalité est butée, mais on arrive aux mêmes conclusions que celles données durant l'ancienne législature: on n'a pas une grande marge de manœuvre, quand bien même on comprend parfaitement que cela ne plaira pas à tout le monde. Mais je ne vois pas d'autre réponse à apporter et j'en suis le premier désolé, souligne le Tiolu. On serait chez nous, cela aurait peut-être pu être un petit peu différent. Mais là, on sait que sécuriser ce passage à niveau coûtera des centaines de milliers de francs (*ndlr: environ 450 000 francs selon Travys*), que l'OFT ne financera pas cela, que Travys et Montagny n'en ont pas besoin. » Et d'ajouter :

« Dans le plan de quartier de Fiez-Pittet, il était prévu de mettre une passerelle, mais ce projet a été repoussé aux calendes grecques. »

Déçue par la réponse de ses autorités, Judith Bardet, qui avait déposé l'interpellation, a néanmoins encore quelques questions à poser à sa Municipalité. Le débat continuera lors du prochain Conseil communal, le 14 octobre.

Des mesures arrivent

Judith Bardet, conseillère communale à Grandson, a notamment demandé à la Municipalité si elle avait conscience de l'importance de ce passage à niveau pour la population et pour le développement de la mobilité douce. L'Exécutif a répondu par l'affirmative et détaillé les mesures prises dans le secteur: « Une bande et une piste cyclables seront aménagées sur et le long de la route entre les Tuileries et La Brinaz, la sécurisation du carrefour de la RC 271 entre La Brinaz et Le Bey interviendra courant 2022, et le projet de mobilité douce le long de la RC 401 sera mis à l'enquête encore cette année dans le cadre du programme d'agglomération Accès Nord. » Ce à quoi le syndic Antonio Vialatte a ajouté: « Cela va prendre du temps, on en est conscients, mais on ne peut pas investir de l'argent sur un terrain qui n'est pas chez nous et, surtout, quand d'autres mesures arrivent. On n'a de loin pas le trafic cycliste ou piétonnier pour entrer en matière pour financer la sécurisation du passage à niveau. »

Cette réponse ne satisfait qu'à moitié Judith Bardet qui estime qu'« il faudra attendre cinq ou six ans avant de voir quelque chose. C'est trop long. Des alternatives auraient pu être étudiées ». L'habitante des Tuileries évoque notamment la possibilité de mettre un feu provisoire le temps que les itinéraires alternatifs soient réalisés. « Il y a un manque de bonne volonté », estime-t-elle.

« C'est une déception »

La conseillère communale Judith Bardet avait interpellé l'Exécutif grandsonnois pour obtenir des éclaircissements, mais visiblement elle est restée sur sa faim en lisant la réponse de ses autorités. « C'est une déception, bien entendu, de voir que la Municipalité n'a pas fait grand-chose de plus ou n'a pas trouvé d'informations supplémentaires par rapport à ce que l'on avait déjà reçu par Travys et les autres partenaires, confie-t-elle. Elle reprend simplement le texte que l'OFT a envoyé par mail en réponse à une question posée par Travys. Pour moi, ce n'est pas une décision officielle. » Et de relever: « Vu la mobilisation qu'il y a eu, les deux communes auraient pu faire une demande officielle à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour demander s'il n'est vraiment pas possible de sécuriser et à quel prix. Car là aussi, on sait que des passages à niveau ont été sécurisés pour des montants deux à trois fois inférieurs à celui avancé par Travys. »